

NET INFOS

Dimanche 28 juillet 2024



[2e édition du Prix du président de la République du meilleur exportateur : le président de la République arrive au CIC.](#)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi à Alger, la cérémonie de la 2e édition du "Prix du président de la République du meilleur exportateur", placée sous le thème "Engagement, réalisations et perspectives".

Ont pris part à cette cérémonie qui se tient au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, de hauts responsables de l'Etat, des membres du gouvernement, des représentants d'associations professionnelles et des chefs d'entreprises publiques et privées.

Le "Prix du président de la République du meilleur exportateur" vise à récompenser les meilleurs exportateurs, dans les différents secteurs de production et de services, sélectionnés par un jury composé des départements ministériels et institutions en relation avec la promotion des exportations.

Peu avant la cérémonie, le président de la République a visité une exposition dédiée aux entreprises leaders du secteur de l'exportation, réalisant des chiffres encourageants en la matière.

Président de la République: les profondes réformes de l'économie nationale lui ont permis de se hisser à la 3e place en Afrique



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, jeudi à Alger, que les profondes réformes de l'économie nationale lui avaient permis de se hisser à la troisième place au niveau africain.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de la deuxième édition du Prix du président de la République du meilleur exportateur, qu'il a présidée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, le président de la République a indiqué que l'Algérie avait engagé *"des réformes profondes et structurelles pour corriger les dysfonctionnements relevés dans le domaine économique, à travers l'amélioration du climat des affaires, la promotion du commerce extérieur, l'encouragement des initiatives, l'adoption de la numérisation et la réforme de la politique monétaire, répondant ainsi aux exigences des mutations économiques à l'échelle mondiale"*.

Nonobstant les contraintes découlant de la pandémie de Covid-19, poursuit le président de la République, *"nous avons réussi à surmonter les difficultés et, grâce à Dieu et à la mobilisation des capacités du pays et à l'intensification des efforts de relance de l'économie nationale, nous avons pu réaliser un taux de croissance de 4,2%"*.

Ce taux est considéré comme *"l'un des meilleurs taux de croissance en Méditerranée"*, selon le président de la République, qui a précisé que le PIB avait atteint 260 milliards de dollars.

Grâce à ces indicateurs, l'économie algérienne s'est hissée à la troisième place en Afrique, avec l'augmentation de ses réserves de change à 70 milliards de dollars, sans parler des exportations hors hydrocarbures, qui ont enregistré des chiffres *"sans précédent"* frôlant les 7 milliards de dollars, a ajouté le président de la République,

considérant que ces données *"confirment notre entrée de plain-pied dans une politique qui a vocation à libérer notre économie nationale du fardeau de la dépendance aux hydrocarbures"*.

Ces résultats positifs traduisent concrètement *"la forte volonté de remporter le pari des choix stratégiques que nous avons adoptés, conformément aux engagements que nous avons pris"*, a-t-il soutenu.

Et d'ajouter : *"à la lumière des indicateurs au vert enregistrés dans plusieurs secteurs, nous pouvons aujourd'hui dire en toute confiance que les réformes engagées avancent résolument vers le développement de l'économie nationale et la diversification de ses sources, ce qui permettra de rejoindre les chaînes de valeurs mondiales"*.



[Président de la République: la renaissance économique en cours en Algérie appelle la poursuite des efforts en vue d'augmenter le volume des exportations](#)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, jeudi à Alger, que la renaissance économique en cours en Algérie appelait la poursuite et l'intensification des efforts par des mesures complémentaires aux acquis réalisés en vue d'augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de la deuxième édition du Prix du président de la République du meilleur exportateur, qu'il a présidée au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, le président de la République a indiqué que *"la renaissance économique en cours dans notre pays appelle la poursuite et l'intensification des efforts et le renforcement de ce processus économique national par des mesures complémentaires aux acquis réalisés"*.

Parmi les mesures que le président de la République a citées, figurent la redéfinition de la carte du commerce extérieur du pays, en tenant compte de l'intérêt national et des défis géopolitiques mondiaux, la libéralisation des exportations de certains secteurs de production, dont les capacités ont dépassé les besoins nationaux, à l'instar de l'huile, du sucre et des pâtes, et la création de bases logistiques destinées à l'exportation au niveau de tous les pôles économiques.

Le président de la République a également cité l'extension du réseau bancaire algérien à l'étranger, notamment en Afrique, l'ouverture de lignes commerciales aériennes et maritimes pour renforcer le rôle pivot de l'Algérie dans la région, l'ouverture de

l'investissement aux opérateurs privés et étrangers dans le domaine des réseaux de grande distribution en plus du fait de permettre aux exportateurs d'utiliser le système d'admission temporaire pour augmenter le taux de leurs exportations de produits à haute valeur ajoutée.

Dans le même sillage, le président de la République a affirmé que l'enjeu de la sortie progressive de la dépendance économique, sous toutes ses formes, notamment en ce qui a trait à notre sécurité alimentaire, restait "une priorité absolue".

Le président de la République a également indiqué que l'Algérie avait engagé *"des réformes profondes et structurelles pour corriger les dysfonctionnements relevés dans le domaine économique, à travers l'amélioration du climat des affaires, la promotion du commerce extérieur, l'encouragement des initiatives, l'adoption de la numérisation et la réforme de la politique monétaire, répondant ainsi aux exigences des mutations économiques à l'échelle mondiale"*.

Nonobstant les contraintes découlant de la pandémie de Covid-19, poursuit le président de la République, *"nous avons réussi à surmonter les difficultés et, grâce à Dieu et à la mobilisation des capacités du pays et à l'intensification des efforts de relance de l'économie nationale, nous avons pu réaliser un taux de croissance de 4,2% et un PIB de 260 milliards de dollars et porter les réserves de change à 70 milliards de dollars"*.

De plus, des chiffres "sans précédent" frôlant les 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures ont été enregistrés, ajoute le président de la République, considérant que ces résultats positifs "traduisent concrètement la forte volonté de remporter le pari des choix stratégiques que nous avons adoptés, conformément aux engagements que nous avons pris".

Et d'ajouter : *"à la lumière des indicateurs au vert enregistrés dans plusieurs secteurs, nous pouvons aujourd'hui dire en toute confiance que les réformes engagées avancent résolument vers le développement de l'économie nationale et la diversification de ses sources, ce qui permettra de rejoindre les chaînes de valeurs mondiales et d'atteindre un PIB de plus de 400 milliards de dollars fin 2027"*.

La hausse des exportations hors hydrocarbures reflète les réalisations concrétisées conformément aux engagements du président de la République

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé, jeudi à Alger, que la hausse des exportations hors hydrocarbures ayant dépassé le seuil des 7 milliards de dollars reflétait les réalisations et les réformes concrétisées conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à corriger les dysfonctionnements ayant entravé le développement par le passé.

"Les chiffres des exportations reflètent les réalisations concrétisées dans des secteurs vitaux et les réformes structurelles profondes opérées conformément aux engagements électoraux du président de la République visant à renforcer le front social et à corriger les dysfonctionnements ayant entravé le développement du pays", a précisé M. Zitouni lors de la cérémonie du Prix du président de la République du meilleur exportateur, présidée par le président de la République au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal.

Evoquant les "chiffres sans précédent" réalisés, ces dernières années, par l'Algérie dans le domaine des exportations hors hydrocarbures, qui ont dépassé le seuil des 7 milliards de dollars, M. Zitouni a indiqué qu'"il s'agit là d'un indicateur des prémices d'une politique globale de commerce extérieur visant à atteindre 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2030".

Pour ce faire, poursuit le ministre, "une feuille de route a été élaborée pour évaluer les capacités nationales dans ce domaine, à travers un plan d'action d'investissement orienté vers les produits dont l'Algérie dispose de grandes capacités, l'étude de chaque filière et l'accompagnement des exportateurs".

"La poursuite de cette démarche permettra de libérer notre économie de la dépendance aux hydrocarbures et de renforcer ainsi l'indépendance économique du pays", a-t-il dit.

Evoquant le Prix du président de la République du meilleur exportateur, M. Zitouni s'est félicité de son récent encadrement par un décret présidentiel, saluant le jury composé de représentants de plusieurs départements ministériels et institutions en lien avec l'exportation.

A cette occasion, des prix ont été décernés à plusieurs exportateurs dans différents secteurs de production et de services, sélectionnés par le jury.

Les catégories récompensées sont : les exportateurs de produits industriels et pharmaceutiques, les exportateurs de produits agricoles, les exportateurs de services, les exportateurs vers le continent africain, le plus jeune exportateur et les femmes exportatrices.

De son côté, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a mis en avant "la dynamique" enregistrée ces dernières années en matière d'exportation, à la faveur du "retour de l'Algérie sur la scène du commerce internationale".

Cette dynamique, a-t-il dit, a permis au produit algérien d'accéder aux marchés mondiaux et d'être présent sur les différents continents, rappelant les récentes initiatives grâce auxquelles divers produits nationaux sont aujourd'hui présents en Europe.

"Il existe une véritable synergie entre l'Etat et les opérateurs économiques", s'est réjoui M. Moula, se félicitant des réformes engagées par l'Algérie et des initiatives visant à "booster l'activité économique, notamment dans le secteur agricole, industriel et des services".



Signature d'un accord de partenariat entre Mobilis et la BNH dans le domaine de la formation

Un accord de partenariat a été signé, jeudi à Alger, entre l'opérateur de téléphonie mobile "Mobilis" et la Banque nationale de l'Habitat (BNH), en vertu duquel, Mobilis offre des bourses d'études aux premiers lauréats du Baccalauréat 2024, pour leur permettre de suivre une formation universitaire dans les domaines de la gestion des projets de bâtiment et de la réhabilitation du bâti au niveau de l'Ecole des métiers du Bâtiment (EMB), filiale de la BNH.

L'accord a été signé au siège de la BNH par le Directeur général (DG) de l'EMB, Brahim Ouares et la Directrice de la communication par intérim à Mobilis, Farah Ouchabane, en présence du DG de la BNH, Ahmed Belayat, et du DG de Mobilis, Chawki Boukhazani.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Belayat a salué l'intérêt accordé par Mobilis aux premiers lauréats du Baccalauréat 2024, en vue de leur permettre de suivre une formation universitaire qui sera sanctionnée par un diplôme de Licence dans deux nouvelles spécialités, à savoir, la gestion des projets de Bâtiment et la réhabilitation du Bâti, affirmant que cette formation dispensée par l'EMB, qui vient d'avoir son accréditation auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, est lancée pour la première fois en Algérie.

Le PDG de Mobilis, s'est félicité, quant à lui, de l'ouverture de la formation dans les domaines de la gestion des projets de Bâtiment et la réhabilitation du Bâti au niveau de l'EMB, pour former des cadres algériens spécialisés dans ce domaine, ajoutant que cet accord intervenait pour encourager les premiers lauréats du Baccalauréat (10 étudiants), qui bénéficieront de l'accompagnement de Mobilis pendant leur cursus, avec promesse de recrutement en contrats de travail à durée indéterminée (CDI) dès leur sortie.

[Hausse des prix mondiaux du café: Larbaoui préside une réunion interministérielle](#)

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, samedi, une réunion interministérielle pour prendre les mesures nécessaires face à la hausse des prix mondiaux du café et à ses répercussions sur le marché local, et ce, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Conformément aux instructions de Monsieur le président de la République relatives au suivi continu de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation et à la protection du pouvoir d'achat des citoyens, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, samedi 27 juillet 2024, une réunion interministérielle pour prendre les mesures nécessaires face à la hausse des prix mondiaux du café et à ses répercussions sur le marché local", lit-on dans le communiqué.

A cet égard, plusieurs mesures ont été décidées, notamment l'accompagnement fiscal des opérateurs économiques en activité dans ce secteur, le plafonnement des marges bénéficiaires à l'importation et à la distribution en gros et au détail et l'affectation d'un circuit vert aux importateurs par les services des Douanes pour faciliter les procédures d'importation de ce produit, précise le communiqué.

Ont pris part à cette réunion le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et nombre d'opérateurs économiques du secteur concerné, conclut la même source.

[Exportation hors hydrocarbures: le CREA satisfait des décisions annoncées par le Président de la République](#)

Le Conseil du Renouveau Economique Algérien (CREA) a accueillie avec beaucoup de satisfaction les nouvelles décisions concernant l'export hors hydrocarbures annoncées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la cérémonie de la 2ème édition de remise du Prix du Président de la République du meilleur exportateur pour l'année 2023, indiqué un communiqué du CREA.

Parmi les mesures que le président de la République a cité figurent la redéfinition de la carte du commerce extérieur du pays, en tenant compte de l'intérêt national et des

défis géopolitiques mondiaux, la libéralisation des exportations de certains secteurs de production, dont les capacités ont dépassé les besoins nationaux, à l'instar de l'huile, du sucre et des pâtes, la création de bases logistiques destinées à l'exportation au niveau de tous les pôles économiques.



Prix du meilleur exportateur : Le Président Tebboune distingue 9 entreprises

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a distingué, ce jeudi à Alger neuf entreprises dans le cadre de la 2e édition du « Prix du président de la République du meilleur exportateur » pour l'année 2023, en reconnaissance à leurs efforts et de leur contribution à la diversification et au développement des exportations algériennes hors hydrocarbures.

La cérémonie s'est déroulée au Centre international de conférences Abdellatif Rahal, en présence de hauts responsables de l'État, de membres du gouvernement, de représentants d'associations professionnelles et de responsables d'institutions publiques et privées. La société sidérurgique Tosyali Algérie a remporté le prix du meilleur exportateur dans la catégorie des exportateurs industriels, tandis qu'Intradis Algérie a remporté le prix dans la catégorie des exportateurs de produits agricoles.

Dans la catégorie des exportateurs de services, le complexe Clinica a été choisi comme meilleur exportateur, tandis que l'entreprise sidérurgique algéro-qatarie « AQS » a été reconnue comme meilleur exportateur vers le continent africain.

Au cours de la cérémonie, le Président Tebboune a remis le prix du plus jeune exportateur à Noureddine Massali, directeur d'Alteo Energie, société activant dans le domaine des services administratifs et marketing aux entreprises.

Le prix de la meilleure femme exportatrice est revenu à Fatima Mannaa, propriétaire de Tolga El Baraka, une entreprise spécialisée dans la production de matériaux d'emballage destinés principalement à l'industrie agroalimentaire.

Hikma Pharma Algérie et Alargoana Dates ont également reçu des attestations honorifiques d'« encouragement ».

L'équipementier automobile allemand « ZF » supprimera 14 000 emplois

Le groupe ZF, principal équipementier automobile en Allemagne, qui connaît des difficultés en raison de la transition vers l'électricité, a annoncé sa volonté de supprimer 14.000 emplois, soit environ un quart de ses effectifs dans le pays, pointant le défi de la concurrence.

Les suppressions d'emplois entraîneront une diminution du nombre d'employés « dans une fourchette comprise entre 11 et 14 mille d'ici 2028 » en Allemagne, notamment dans le domaine de la fabrication de pièces pour voitures électriques, selon un communiqué publié par le groupe.

Le deuxième fabricant allemand de pièces détachées après Bosch attribue ces mesures à « une forte concurrence, une pression sur les coûts et une faible demande de voitures électriques ».

Cette annonce s'ajoute à une précédente annonce concernant la fermeture des usines allemandes ZF de Gelsenkirchen fin 2024 et d'Etorv d'ici 2027.

En janvier, des milliers de salariés ont manifesté devant le siège du groupe à Friedrichshafen (sud) pour dénoncer des suppressions d'emplois.

Les syndicats ont exprimé leur inquiétude, notamment quant à l'avenir d'une usine de boîtes de vitesses ZF à Sarrebruck (sud-ouest), qui compte environ 10 000 salariés, dont de nombreux travailleurs résidant en France qui traversent la frontière pour travailler. Ce plan social constitue une nouvelle preuve des difficultés auxquelles est confronté le secteur automobile, qui est l'un des piliers de l'industrie allemande, face à la concurrence chinoise et à l'arrêt prévu de l'utilisation des moteurs thermiques dans l'Union européenne d'ici 2035.

La fabrication de moteurs à combustion nécessite un nombre de travailleurs beaucoup plus important que celle des moteurs électriques. La demande de voitures électriques a considérablement ralenti ces derniers mois, en partie à cause de l'inflation et du manque de modèles bon marché, ce qui coïncide avec l'annulation par le gouvernement allemand de l'aide à l'achat de voitures à batterie, pour des raisons budgétaires.

L'annonce de ZF est une mauvaise nouvelle supplémentaire pour l'économie allemande, qui connaît une contraction et devrait enregistrer une croissance modeste de 0,3 % cette année, selon les attentes du gouvernement.

Le groupe ZF compte actuellement 54 000 employés en Allemagne et 168 700 employés dans 31 pays. L'entreprise allemande Continental a annoncé son intention de supprimer 7 000 emplois dans le monde et Bosch a annoncé la suppression de 3 500 emplois dans le monde.



Le ministre du Commerce : « Tosalı exportera bientôt 150 mille tonnes de fer vers l'Espagne »

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a confirmé que la société sidérurgique Tosalı Algérie exportera 150 000 tonnes de fer vers l'Espagne dans les « prochains jours »

Le ministre a expliqué, dans une déclaration à la télévision publique algérienne, que « s'il y a des demandes sur la table pour établir des relations économiques avec Espagne, nous sommes ouverts à cela et avec tout le confort ».

Dans ce contexte, le ministre a souligné que l'Espagne avait adopté une « position souveraine et courageuse » à l'égard de la question palestinienne, que l'Algérie soutient, et que cette affaire encourageait, selon lui, « un retour aux principes sur lesquels repose la diplomatie algérienne, tant dans ses aspects économiques que politiques ».

M. Zitouni a indiqué que « la question commerciale avec l'Espagne était normale », notant que « l'homme d'affaires algérien a une mentalité de combattant et a pris de nombreuses positions sans aucune instruction du gouvernement »

Le ministre a ajouté que « la décision noble et courageuse de l'Espagne encourage l'Algérie à intensifier toujours plus ses relations commerciales. Nous étions d'accord sur beaucoup de choses, notamment en soutenant des causes justes, mais malheureusement l'Espagne a violé l'un de ces principes.»

Il est à noter que la Société sidérurgique « Tosalı Algérie » a remporté le prix du meilleur exportateur dans la catégorie des entreprises industrielles exportatrices lors de la deuxième édition du « Prix du Président de la République du meilleur exportateur » au titre de l'année 2023.

[Nouvelles Mesures en faveur de l'export](#)

[Le Crea satisfait](#)

«Ces mesures salvatrices vont permettre d'amplifier de manière très significative le volume et la diversification des produits exportés et de rehausser encore davantage l'image positive de notre pays.»

L'organisation patronale dirigée par Kamel Moula, le Conseil du renouveau économique algérien (Crea), salue les toutes dernières décisions du président de la République en faveur des exportations hors hydrocarbures. «Le Crea a accueilli avec beaucoup de satisfaction les nouvelles décisions concernant l'export hors hydrocarbures annoncées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la cérémonie de la 2e édition de remise du Prix du président de la République du meilleur exportateur pour l'année 2023», indique en effet un communiqué du Crea, à l'issue de la cérémonie, tenue jeudi dernier à Alger et qu'a présidée le chef de l'État. Parmi les mesures que le président de la République a citées figurent la redéfinition de la carte du commerce extérieur du pays, en tenant compte de l'intérêt national et des défis géopolitiques mondiaux, la libéralisation des exportations de certains secteurs de production, dont les capacités ont dépassé les besoins nationaux, à l'instar de l'huile, du sucre et des pâtes, la création de bases logistiques destinées à l'exportation au niveau de tous les pôles économiques. Autant de nouvelles mesures qui viennent donc soutenir un dispositif déjà opérationnel et qui sert l'Algérie qui a bien des cartes à faire valoir sur le marché continental, régional et mondial. Ils sont en effet nombreux les secteurs, où, l'Algérie est performante. Citons, entre autres, et outre ceux énumérés plus haut, le pharmaceutique, l'agroalimentaire, le textile, le papier... La priorité étant de souligner la profondeur africaine du pays en oeuvrant à la promotion du commerce et de l'investissement entre l'Algérie et l'Afrique dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. C'est à ce titre d'ailleurs que le président de la République a également cité l'extension du réseau bancaire algérien à l'étranger, notamment en Afrique, l'ouverture de lignes commerciales aériennes et maritimes pour renforcer le rôle pivot de l'Algérie dans la région, l'ouverture de l'investissement aux opérateurs privés et étrangers dans le domaine des réseaux de grande distribution, la possibilité donnée aux exportateurs d'utiliser le système d'admission temporaire pour augmenter le taux de leurs exportations de produits à haute valeur ajoutée. «Ces mesures salvatrices vont permettre d'amplifier de manière très significative le volume et la

diversification des produits exportés et de rehausser encore davantage l'image positive de notre pays», souligne le Crea en ajoutant:«Le Crea salue la vision stratégique du président de la République ainsi que sa volonté de tout mettre en oeuvre pour assurer le renforcement de l'économie de notre pays.» Dans le cadre du Prix du président de la République du meilleur exportateur pour l'année 2023, neuf entreprises ont été distinguées par le président Abdelmadjid Tebboune, en «reconnaissance de leurs efforts» et de leur «contribution» à la «diversification» et au «développement» des exportations algériennes hors hydrocarbures. Aussi, le Crea félicite l'ensemble des chefs d'entreprise dont les efforts à l'export ont été primés par le président de la République.



[Réformes et renaissance économique](#)

[Tebboune dévoile ses grands chantiers](#)

Dans un langage direct et sans détours, Tebboune a décrypté les grandes phases de son action économique.

Les ambitions du président de la République pour l'Algérie demeurent grandioses. Bien plus que des promesses électorales occasionnelles, les projections du président de la République, à l'occasion de la tenue de la deuxième édition du Prix du président de la République du meilleur exportateur, témoignent de l'importance de la prochaine phase politico-économique en gestation dans le pays. La prestigieuse cérémonie du Prix du président de la République du meilleur exportateur, qui s'est tenue, jeudi au CIC, a été ainsi l'occasion au président de la République de réitérer ses choix économiques et les grandes réformes engagées. Des annonces phares et ambitieuses ont marqué cette cérémonie grandiose, à laquelle a été invité un panel important d'invités, dont des opérateurs économiques, ainsi que le corps diplomatique accrédité en Algérie, les membres du gouvernement et autres personnalités. Déclinant quelques grandes lignes de cette prochaine phase qui se profile à l'horizon, Tebboune a dévoilé quelques agrégats économiques, au titre de la deuxième phase du développement de l'économie nationale. Convaincu de la tendance générale de l'économie nationale, Tebboune a énuméré les grands dossiers sur lesquels il a planché, tout au long de ce premier mandat, soulignant que «l'enjeu de la sortie progressive de la dépendance économique, sous toutes ses formes, notamment en ce qui a trait à notre sécurité alimentaire, reste une priorité absolue», a expliqué le Président. Sur ce registre, il mettra en exergue les réformes profondes et structurelles engagées pour «corriger les dysfonctionnements relevés dans le domaine économique», notamment à travers

«l'amélioration du climat des affaires, la promotion du commerce extérieur, l'encouragement des initiatives, l'adoption de la numérisation et la réforme de la politique monétaire, répondant ainsi aux exigences des mutations économiques à l'échelle mondiale». Dans un langage direct et sans détours, Tebboune a décrypté les grandes phases de l'action économique dans cette première phase de sa mandature. Il reviendra sur les contraintes importantes, auxquelles a fait face le pays, notamment la pandémie de Covid-19 que le pays a pu surmonter admirablement. C'est alors le premier test réussi, grâce à une gouvernance renouvelée et «à la mobilisation des capacités du pays et à l'intensification des efforts de relance de l'économie nationale». Dans ce cadre, le Président mettra en relief la réalisation d'un «taux de croissance de 4,2% et un PIB de 260 milliards de dollars et le fait de porter les réserves de change à 70 milliards de dollars, sans parler du volume sans précédent des exportations hors hydrocarbures qui a frôlé les 7 milliards de dollars». Pour Tebboune, de tels résultats traduisent une volonté ferme de remporter le pari des choix stratégiques adoptés, sur la base des engagements pris. Et de réitérer ses certitudes résolues quant à l'avancement positif du «développement de l'économie nationale et la diversification de ses sources». Quant aux engagements pris, Tebboune persiste et signe, que l'Algérie rejoindra le giron des grandes économies émergentes et «les chaînes de valeurs mondiales et atteindra un PIB de plus de 400 milliards de dollars à la fin 2027». Pour ce qui est de sa vision de politique de commerce extérieur 2020-2030, Tebboune place haut la barre et annonce la couleur de ce que sera la prochaine étape. Dans ce sillage, l'objectif d'atteindre 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2030, est annoncé par le Président qui énumère les secteurs stratégiques potentiellement porteurs, sur lesquels s'appuiera cette stratégie, à savoir l'agriculture, les industries lourdes, les industries manufacturières, l'industrie pharmaceutique, les mines, le tourisme et les services. L'autre défi majeur auquel doit s'affairer le pays, est sans nul doute, l'amorce de mégaprojets structurels continentaux qui vont propulser l'Algérie dans un nouveau palier d'excellence économique. Le Président a ainsi souligné recourir à «une infrastructure forte, dont l'exploitation est à ses débuts en Algérie parallèlement à la mise en oeuvre de cette vision», dira-t-il faisant allusion aux projets miniers lancés, dont celui de «Ghar Djebilet, qui place l'Algérie parmi les plus grands pays disposant de réserves de fer dans le monde, ainsi que des projets de phosphate et de zinc, qui permettront à l'Algérie de figurer parmi les grands pays exportateurs de ces substances». Les projets à dimension continentale, comme la route reliant Tindouf à Zouerate (Mauritanie) et la transsaharienne reliant Alger à Lagos (Nigeria), un corridor économique prometteur, constituent aux yeux du Président de véritables critères pour ériger le pays en un «hub pour le développement des échanges commerciaux et de différentes activités économiques». À la faveur de cette nouvelle manifestation, Tebboune démontre, si besoin, qu'il demeure à l'écoute des opérateurs et des doléances formulées, ainsi que des fluctuations du marché national et celui mondial.

C'est ainsi que de nouvelles mesures sont déclinées, dans le sens d'une revitalisation et consolidation des «acquis réalisés», à travers l'annonce de mesures phares confortables. Il s'agit de la redéfinition de la carte du commerce extérieur du pays, la libéralisation des exportations de certains secteurs de production, à l'instar de l'huile, du sucre et des pâtes, la création de bases logistiques destinées à l'exportation au niveau de tous les pôles économiques, l'extension du réseau bancaire algérien à l'étranger, notamment en Afrique, l'ouverture de lignes commerciales aériennes et maritimes pour renforcer le rôle pivot de l'Algérie dans la région, et l'ouverture de l'investissement aux opérateurs privés et étrangers dans le domaine des réseaux de grande distribution. L'autre annonce à la permission aux exportateurs d'utiliser le système d'admission temporaire pour augmenter le taux de leurs exportations de produits à haute valeur ajoutée. À quelques encablures de cette nouvelle magistrature qui se dessine, d'ores et déjà à l'horizon, à la faveur du succès de l'opération de collecte des signatures, Tebboune excelle dans sa stratégie de renouveau de l'Algérie et de la renaissance économique nationale.



[Importation du café](#)

[Le gouvernement plafonne les prix](#)

En exécution des instructions du président de la République, liées au suivi continu de la situation d'approvisionnement du marché en biens de grande consommation et afin d'assurer la protection du pouvoir d'achat des citoyens, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion ministérielle conjointe consacrée au contexte de la hausse des prix mondiaux du café et de ses répercussions sur le marché local. Des mesures ont été prises pour remédier à la situation. Ainsi, la réunion ministérielle a décidé d'accompagner les opérateurs économiques actifs dans ce domaine au plan de leur fiscalité. Il a également été décidé le plafonnement des marges bénéficiaires lors de l'importation, de la distribution en gros et au détail. La même réunion a abouti à l'attribution d'un couloir vert spécial dédié aux importateurs. Les autorités douanières devront le mettre en place à l'effet de faciliter les procédures d'importation de cette marchandise. Le président du Conseil algérien du renouveau économique (Créa), a pris part à cette réunion, aux côtés de plusieurs agents économiques oeuvrant dans le secteur concerné.

Conseil des ministres/Autosuffisance alimentaire, dessalement et accueil des émigrés : Importantes décisions et pertinentes directives du Président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des dossiers et exposés se rapportant aux secteurs de l'Agriculture et des Ressources en eau, ainsi qu'aux conditions d'accueil de la communauté nationale établie à l'étranger durant la saison estivale.

A cet effet, le chef de l'Etat a ordonné la mise en place d'une stratégie nationale pour arriver à l'autosuffisance dans les récoltes de maïs, d'orge et de blé dur. Le président de la République a ordonné «la mise en place d'une stratégie nationale à très court terme pour arriver à l'autosuffisance dans trois récoltes stratégiques, à savoir le maïs, l'orge et le blé dur, de replacer la culture du maïs en tant que priorité et d'en faire une tradition dans la culture agricole algérienne afin de réduire le budget de son importation», a indiqué un communiqué du Conseil des ministres. Le président de la République a également ordonné «l'orientation des minoteries à l'arrêt vers l'activité dans le domaine de l'alimentation du bétail, à travers l'exploitation de nos capacités dans la production du maïs, ce qui aura un impact positif sur la richesse animale et notamment la production des viandes», a ajouté le communiqué. Soulignant que «le développement du secteur agricole est une question de souveraineté et de dignité nationale pour nous tous», il a enjoint au ministre de l'Agriculture et du Développement rural d'«ouvrir la voie à la nouvelle génération d'ingénieurs agronomes à travers les petites entreprises et les start-up, afin de réaliser une véritable révolution nous conduisant à l'autosuffisance». Le président de la République a en outre insisté sur «la nécessité d'amorcer l'étape du développement des produits agricoles à travers les fermes pilotes qui ont été restructurées afin de les rendre plus rentables, en accordant un intérêt au développement de la production de l'huile d'argan, d'autant que l'Algérie dispose de grandes capacités en la matière». Il a également ordonné d'organiser des rencontres dans le domaine de l'agriculture au profit des jeunes, pour mettre en avant l'accompagnement permanent de l'Etat à leurs projets. Le président de la République a aussi réitéré ses instructions quant à la nécessité d'accorder toutes les facilités aux agriculteurs et aux ingénieurs agronomes pour l'acquisition des équipements nécessaires, notamment les tracteurs neufs et d'occasion, pour les encourager à redoubler d'efforts. Concernant la campagne de moisson-battage, le président de la République a ordonné d'exiger des bénéficiaires des aides et subventions de l'Etat d'atteindre des objectifs précis en termes de récoltes, après des études minutieuses et un recensement complet permettant d'évaluer les efforts des

agriculteurs et d'identifier les lacunes. Dans le même contexte, le président a insisté sur le contrôle et le suivi des campagnes de moisson, en veillant au respect des délais pour éviter la détérioration de la récolte, a ajouté le communiqué. Par ailleurs, le chef de l'Etat a ordonné de prendre toutes les mesures nécessaires pour accorder davantage de facilités pour l'accueil des membres de la communauté nationale établie à l'étranger pendant la saison estivale. «Le président de la République a ordonné au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour accorder davantage de facilités aux enfants de notre communauté, d'autant que nous sommes en saison estivale», a indiqué le communiqué.

Création d'une société algérienne de grands travaux maritimes

S'agissant de l'extension des ports de Djen Djen et d'Annaba, le Président Tebboune a ordonné la création d'une société algérienne de grands travaux maritimes, spécialisée dans l'aménagement des ports. Après avoir écouté un exposé concernant l'extension des ports de Djen Djen et d'Annaba, le président de la République a «instruit le ministre des Travaux Publics, en coordination avec le Premier ministre, à l'effet de créer une société algérienne de grands travaux maritimes spécialisée dans l'aménagement des ports, de procéder à l'extension du port de Djen Djen à Jijel pour qu'il puisse jouer un rôle central en Méditerranée et d'accélérer l'extension du port d'Annaba en le reliant à la voie ferrée pour le transport et la commercialisation du phosphate de Bled El Hadba jusqu'à Annaba», précise le communiqué. Le président de la République a également ordonné la préparation d'un plan national d'extension de plusieurs ports afin d'améliorer leur activité, ajoute la même source.



CANDIDATURES POUR La PRÉSIDENTIELLE 2024 : La Cour constitutionnelle reçoit 4 recours

La Cour constitutionnelle a reçu depuis l'annonce, jeudi, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) des dossiers de candidature acceptés pour la Présidentielle du 7 septembre, quatre recours introduits par des prétendants à la candidature dont les dossiers ont été rejetés. Le directeur général par intérim des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle, Ahmed Ibrahim Boukhari, a fait savoir que la réception des recours des prétendants à la candidature à la Présidentielle du 7 septembre dont les dossiers ont été rejetés par l'ANIE se poursuivait, faisant état de «quatre recours introduits jusqu'à présent». Il a par ailleurs rappelé que la loi permettait aux prétendants à la candidature, dont les dossiers ont été rejetés, d'introduire un recours contre la décision de l'ANIE auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai maximum de quarante-huit heures suivant

l'heure de la notification. Par la suite, La CC valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai, maximum, de sept jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante. Le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par la Cour constitutionnelle ou en cas de décès de l'intéressé. Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin, selon la loi organique. Une fois leurs dossiers de candidature validés, les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux au cours de la campagne électorale, qui est déclarée ouverte vingt-trois jours avant la date du scrutin et s'achève trois jours avant la date du scrutin.



[LE P-DG DE SONATRACH L'A SOULIGNÉ À ARZEW DANS L'ORANIE : Pour une efficience productive au top](#)

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la zone industrielle d'Arzew à Oran, où il a souligné l'engagement du groupe public à atteindre les plus hauts niveaux d'efficience productive dans ses installations industrielles, a indiqué un communiqué de l'entreprise. M. Hachichi a précisé que, «la visite qu'il a effectué les 24 et 25 juillet derniers, à la tête d'une importante délégation de cadres dirigeants de l'entreprise pour s'enquérir du fonctionnement des unités de production à Arzew traduit l'engagement constant de Sonatrach à atteindre les plus hauts niveaux d'efficience productive dans ses différentes installations et bases industrielles». Ajoutant que, «cette visite reflète également la volonté de Sonatrach d'accélérer la cadence des projets vitaux bénéficiant aux citoyens». Selon la même source, «ce dernier a entamé sa visite par l'inspection du quai de chargement de propane et de butane du Complexe de liquéfaction du gaz naturel (GP1Z), un maillon important de la chaîne de valeur du gaz naturel liquéfié». Hachichi s'est ensuite rendu au Complexe de liquéfaction du gaz naturel (GL3Z), où il a reçu des explications sur le plan de réhabilitation de cette installation prévoyant des travaux de maintenance faisant appel aux techniques de l'intelligence artificielle et aux technologies de pointe en vue de réduire l'empreinte carbone et de renforcer la durabilité des ressources dans cette installation stratégique. Le P-DG de Sonatrach s'est également enquis du fonctionnement des terminaux de chargement du gaz naturel

liquéfié (GNL) avant de visiter les installations de la Société de gestion et d'exploitation des terminaux marins à hydrocarbures (STH) à Arzew. Au deuxième jour de la visite, M. Hachichi et la délégation l'accompagnant ont inspecté le projet de réalisation d'une station de dessalement à Cap Blanc (ouest d'Oran) d'une capacité de production de 300 000 mètres cubes/jour, dont les travaux ont atteint 69%. Soulignant que, «ce projet vital réalisé par l'Algerian Energy Company (AEC) devrait contribuer à l'alimentation de la wilaya en eau potable et renforcer les ressources hydriques des wilayas voisines». Le P-DG s'est ensuite rendu à Béni Saf (wilaya d'Aïn Témouchent) pour inspecter la station de dessalement de Chatt El Hilal, où un incendie s'est déclaré la semaine dernière, avant de reprendre partiellement ses activités de production «en un temps record» avec une capacité de 100 000 mètres cubes/jour. Selon le communiqué, «cette station retrouvera sa pleine capacité de 200.000 mètres cubes/jour après le parachèvement des travaux de maintenance dans les tout prochains jours». Hachichi a achevé sa visite en se rendant au siège de la Sonatrach Management Academy à Oran, où il a reçu des explications sur les différentes filières de formation proposées, avant d'inspecter ses structures de base dotées de moyens pédagogiques et d'équipements technologiques modernes qui permettent d'offrir une formation de qualité aux cadres et employés du groupe Sonatrach.



VERS UNE NOUVELLE CARTE DU COMMERCE EXTÉRIEUR RESPECTUEUSE DE L'INTÉRÊT NATIONAL : Le CREA applaudit les décisions du Président

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a accueilli avec beaucoup de satisfaction les nouvelles décisions concernant l'exportation hors hydrocarbures annoncées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la cérémonie de la 2ème édition de remise du Prix du président de la République du meilleur exportateur pour l'année 2023. Parmi les mesures que le président de la République a citées figure la redéfinition de la carte du commerce extérieur du pays, en tenant compte de l'intérêt national et des défis géopolitiques mondiaux, la libéralisation des exportations de certains secteurs de production, dont les capacités ont dépassé les besoins nationaux, à l'instar de l'huile, du sucre et des pâtes, la création de bases logistiques destinées à l'exportation au niveau de tous les pôles économiques. Le président de la République a également cité l'extension du réseau bancaire algérien à l'étranger, notamment en Afrique, l'ouverture de lignes commerciales aériennes et maritimes pour renforcer le rôle pivot de l'Algérie dans la région,

l'ouverture de l'investissement aux opérateurs privés et étrangers dans le domaine des réseaux de grande distribution, la possibilité donnée aux exportateurs d'utiliser le système d'admission temporaire pour augmenter le taux de leurs exportations de produits à haute valeur ajoutée. « Ces mesures salvatrices vont permettre d'amplifier de manière très significative le volume et la diversification des produits exportés et de rehausser encore plus l'image positive de notre pays », souligne le communiqué du CREA. « Le CREA salue la vision stratégique du président de la République ainsi que sa volonté de tout mettre en œuvre pour assurer le renforcement de l'économie de notre pays », ajoute le communiqué. Par ailleurs, le CREA félicite l'ensemble des chefs d'entreprise dont les efforts à l'export ont été primés par le président de la République, lit-on dans le communiqué.



[GNL : La Turquie, premier client de l'Algérie](#)

La Turquie a importé d'Algérie 2,17 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) au cours des 6 premiers mois de cette année, selon les indications contenues dans le rapport « Développements sur les marchés arabes et internationaux du GNL au premier semestre 2024 », de la plateforme spécialisée dans l'énergie. La Turquie a été, durant cette période, le premier client de l'Algérie en GNL.

En novembre dernier, lors d'une cérémonie au niveau de la présidence de la République, co-présidée par le président Abdelmadjid Tebboune et son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, qui effectuait une visite officielle en Algérie, un accord a été signé par le P-DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et le P-DG de la société turque Botas (une société publique spécialisée dans l'approvisionnement du marché turc en gaz), Abdulvahit Fidan, portant sur la vente et l'achat de gaz naturel liquéfié (GNL) destiné au marché turc et qui s'étend sur une durée de trois ans, jusqu'en 2027. « À travers cet accord, les deux parties sont convenues, notamment, d'étendre leur coopération pour une durée de trois ans, renforçant ainsi leur partenariat de longue date dans le domaine du gaz », pouvait-on lire dans le communiqué de Sonatrach.

Cet accord stipule que la Turquie continuerait d'acheter 4,4 milliards de mètres cubes de GNL à l'Algérie par an. Sonatrach fournit depuis 1988 du GNL, à travers un contrat de long terme, à Botas. Les sources spécialisées font savoir que la

Turquie a l'intention de signer un nouveau contrat de fourniture de gaz liquéfié avec l'Algérie. Récemment, un rapport de l'Union internationale du gaz (UIG), a classé l'Algérie, avec 25,5 millions de tonnes/an jusqu'à fin février 2024, au septième rang mondial en termes de capacité de production de GNL, devançant, au niveau africain, le Nigeria (8e position) avec une capacité de production de près de 22,2 millions de tonnes/an et l'Egypte (10e position) avec 12,2 millions de tonnes. Par ailleurs, l'Algérie a enregistré, selon le rapport, une augmentation de son volume d'exportation de GNL à fin 2023, avec 2,88 millions de tonnes supplémentaires par rapport à 2022, portant ainsi ses exportations totales à 13 millions de tonnes, avec une part de marché estimée à 3%, la plaçant au septième rang mondial. Le rapport est également revenu sur les principaux flux de commerce de GNL entre les régions en 2023, classant les échanges entre l'Algérie et la Turquie (4,29 millions de tonnes) comme le premier plus grand échange de GNL en Afrique.



القرار يشمل بعض القطاعات الإنتاجية التي فاقت قدراتها الاحتياجات الوطنية

نحو الترخيص بتصدير الزيت والسكر والعجائن مرّة أخرى

ثمن مجلس التجديد الإقتصادي الجزائري التوجيهات المتخذة من قبل رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون بخصوص توسيع شبكة البنوك الجزائرية في الخارج وتحرير تصدير الزيت والسكر والعجائن وخلق قواعد لوجستية للتصدير.

وحسب بيان لمجلس التجديد الإقتصادي الجزائري، استقبل هذا الأخير ببالغ الارتياح القرارات الجديدة التي أعلن عنها عبد المجيد تبون رئيس الجمهورية والمتعلقة بالصادرات خارج المحروقات و هذا خلال حفل تسليم الجائزة الثانية لرئيس الجمهورية لأفضل مصدر لسنة 2023.

وتتعلق التوجيهات الصادرة بإعادة رسم خريطة التجارة الخارجية للبلاد، بما تقتضيه المنفعة الوطنية والتحديات الجيوسياسية في العالم وتحرير صادرات بعض القطاعات الإنتاجية التي فاقت قدراتها الاحتياجات الوطنية على غرار مادة الزيت والسكر والعجائن وخلق قواعد لوجستية موجهة للتصدير على مستوى كل الأقطاب الاقتصادية.

كما تقرّر توسيع شبكة البنوك الجزائرية في الخارج، بالأخص في إفريقيا وفتح خطوط تجارية جوية وبحرية لتعزيز الدور المحوري للجزائر في المنطقة وفتح الاستثمار للخوادم والأجانب في مجال شبكات التوزيع الكبرى والسماح للمصدرين باستخدام نظام التحسين المؤقت لرفع نسبة صادراتهم في المنتجات ذات القيمة المضافة العالية.

هذه الإجراءات الحاسمة ستسمح بزيادة كبيرة وملموسة في حجم وتنوع المنتجات المصدرة وتعزيز الصورة الإيجابية لبلادنا حيث يحيي مجلس التجديد الاقتصادي الجزائري الرؤية الاستراتيجية لرئيس الجمهورية وإرادته في بذل كل الجهود واتخاذ التدابير لضمان تعزيز اقتصاد بلادنا

من جهة أخرى، يهنئ المجلس جميع رؤساء الشركات الذين تم تكريم جهودهم في مجال التصدير من قبل رئيس الجمهورية



مرسوم تنفيذي جديد يحدد شروط وكيفيات جمركتها

رسميا.. استيراد مصانع أقل من 5 سنوات وجزارات أقل من 7 سنوات

وقّع الوزير الأول، نذير العرباوي، مرسوما تنفيذيا جديدا يحدد، بشكل رسمي، شروط وكيفيات استيراد معدات الإنتاج المستعملة أقل من 5 سنوات والعتاد الفلاحي المستعمل أقل من 7 سنوات، مع فرض معايير صارمة تحدّد نوعية وجودة العتاد المسموح بدخوله إلى الجزائر، لمنع الغش والتزوير وحماية الاقتصاد الوطني.

وحسب مرسوم تنفيذي صادر في العدد الأخير للجريدة الرسمية، يحدّد كيفيات جمركة خطوط ومعدات الإنتاج المستعملة وكذا المعدات والعتاد الفلاحي المستعمل قصد وضعها للاستهلاك، تطبيقا للمادة 57 من قانون المالية التكميلي لسنة 2020، تخضع جميع خطوط أو معدات الإنتاج المستعملة وكذا المعدات أو العتاد الفلاحي المستعمل، بغرض جمركتها ووضعها للاستهلاك وقبل شحنها، إلى الحصول على شهادة تأهيل تسلّم من طرف المدير المكلف بالصناعة في الولاية التي يمارس بإقليمها النشاط الإنتاجي أو الفلاحي.

ويرخص بجمركة خطوط ومعدات الإنتاج المستعملة وكذا المعدات والعتاد الفلاحي المستعمل التي لم تتجاوز سن خمس سنوات بالنسبة لخطوط أو **معدات الإنتاج**، وسبع سنوات بالنسبة للمعدات أو للعتاد الفلاحي ابتداء من تاريخ إنتاجها أو عند الاقتضاء، من تاريخ وضعها في الخدمة ويتم توثيق حالة تشغيلها الجيدة من طرف هيئة تقييم المطابقة معتمدة من طرف الهيئة الجزائرية للاعتماد "ألجيراك" أو معتمدة من قبل هيئة أجنبية معترف بها من قبل الهيئة الجزائرية للاعتماد ويُشترط أن لا تشكل خطرا على السلامة والصحة والبيئة.

ويجب على المتعامل الاقتصادي الذي يطلب الحصول على شهادة التأهيل أن يكون مقيّدا في السجل التجاري أو حائزا على البطاقة المهنية للفلاح.

وثائق إلزامية قبل جمركة العتاد المستعمل

ويجب أن يرفق طلب الحصول على شهادة التأهيل بملف يحتوي على استمارة طلب الحصول على الشهادة، ونسخة من بطاقة التعريف الوطنية للشخص الطبيعي ونسخة من القانون الأساسي بالنسبة للشركة ونسخة من مستخرج السجل التجاري الإلكتروني تبرز رمز النشاط ذي الصلة بخطوط أو معدات الإنتاج المستعملة موضوع الطلب، ونسخة من البطاقة المهنية للفلاح والبطاقة البيانية للمستثمرة الفلاحية بالنسبة للمعدات والعتاد الفلاحي المستعمل.

كما يتضمن الملف رقم التعريف الجبائي وبطاقة تقنية مفصّلة لخطوط أو معدات الإنتاج المستعملة أو للمعدات أو العتاد الفلاحي المستعمل، وتقرير المراقبة مرفق بشهادة المطابقة وفاتورة أولية لخطوط أو المعدات الإنتاج المستعملة، أو للمعدات أو للعتاد الفلاحي المستعمل، تظهر أرقام التسلسل لجميع

العناصر المكونة لها بالإضافة إلى رقم الهيكل بالنسبة للجرارات الفلاحية وعند الاقتضاء، يتضمّن الملف أيضا وثيقة تثبت اقتناء الخطوط أو معدات الإنتاج المستعملة أو المعدات أو العتاد الفلاحي المستعمل ووثيقة تثبت تاريخ الصنع، تاريخ الوضع في الخدمة بالنسبة للخطوط أو معدات الإنتاج المستعملة أو المعدات والعتاد الفلاحي المستعمل محل الطلب ووثيقة تثبت توفر المنشآت الضرورية لوضع خطوط أو معدات الإنتاج المستعملة، أو المعدات أو العتاد الفلاحي المستعمل في الخدمة ووثيقة صادرة عن هيئة الخدمات البيطرية في بلد المصدر، معترفا بها من قبل المصالح البيطرية الوطنية تثبت عدم وجود أي أخطار صحية بالنسبة للمعدات والعتاد الفلاحي المستعمل ويجب على المتعامل الاقتصادي تقديم طلب الحصول على شهادة التأهيل لجمركة خطوط أو معدات الإنتاج وكذا المعدات أو العتاد الفلاحي المستعمل عبر منصة رقمية متصلة بينيا لدى الوزارة المكلفة بالصناعة، مقابل تسليم وصل استلام ويجب أن تكون المراقبة والاختبارات التي تجريها الهيئة على خطوط أو معدات الإنتاج المستعملة وكذا المعدات أو العتاد الفلاحي المستعمل موضوع الطلب منجزة وفقا للمواصفات الدولية للتحقق من أنها في حالة تشغيل جيّدة

منع دخول الآلات التي تشكّل خطرا على الصحة والبيئة

كما يشترط في هذه التجهيزات أن لا تشكّل خطرا على السلامة والصحة والبيئة وفقا للمواصفات المطلوبة المطبقة عليها، ويجب أن تكون المراقبة المنجزة من قبل هيئة تقييم المطابقة موضوع تقرير يتضمن وصفا تفصيليا لخطوط أو معدات الإنتاج المستعملة أو المعدات أو العتاد الفلاحي المستعمل يبرز خصوصا التسمية والعلامة والنوع والمصنع وسنة الصنع وبلد المنشأ وبلد المصدر، مع تحديد الاستخدام والنشاط، وعند الاقتضاء المنتج أو المنتجات التي ينتجها وكذا قدرته الإنتاجية أي الكمية والوقت، ومواقع وشروط الاستغلال أو التخزين في بلد المصدر والمكونات التي يتشكّل منها ويتم إبلاغ المتعامل الاقتصادي بأي تحفظ محتمل في أجل لا يتجاوز ثلاثين يوما من تاريخ تسليم وصل الاستلام بهدف رفعها خلال مدة الثلاثين يوما التي تلي تاريخ التبليغ وقبل البت في طلب الحصول على شهادة التأهيل، يجب على المدير الولائي المكلف بالصناعة أخذ رأي الوزارة المكلفة بالتجارة والهيئة الجزائرية للاعتماد "الجيراك" والمدير الولائي للمصالح الفلاحية في المسائل ذات الصلة بمهامهم، كما يمكنه استشارة كل هيئة أخرى يمكنها، بحكم مهامها، أن تساعد في دراسة هذا الطلب ويجب على المتعامل الاقتصادي أن يضع في الخدمة خطوطا ومعدات الإنتاج المستعملة وكذا المعدات والعتاد الفلاحي المستعمل لتلبية الاحتياجات الخاصة بنشاطه خلال مدة سنة وأشهر من تاريخ جمركته ويجب إثبات الوضع في الخدمة بموجب محضر معاينة يحرره محضر قضائي أو خبير مختص ومحفوف ومعتمد يمكن أن يحدّد هذا الأجل بالنسبة لخط الإنتاج المستعمل لفترة لا تتجاوز ستة أشهر، بناء على طلب مبرر من طرف المتعامل

العاصمة: إخماد حريق بنك القرض الوطني الشعبي

تمكنت مصالح الحماية المدنية، يوم السبت 27 جويلية، من إخماد حريق شب بالطابق الرابع لبناية ذات خمس طوابق على مستوى مكاتب خاصة ببنك القرض الوطني الشعبي بالعاصمة.

وأفادت مصالح الحماية أن العملية سخرت لأجلها شاحنات إطفاء، 02 سيارة إسعاف وشاحنة السلم الميكانيكي